

PRE-REQUIS OBLIGATOIRES :

- Diplôme d'état d'assistant de service social
- Permis B
- Afin d'être examinée, la candidature devra impérativement contenir un CV et une lettre de motivation

Mise à jour le 02/02/24

CONTEXTE DU POSTE

Le CENTRE HOSPITALIER DE MONTFAVET est un acteur majeur en psychiatrie générale, handicap et précarité sur le territoire du Vaucluse et du nord des Bouches du Rhône. Il propose une offre de soins riche et diversifiée allant de la périnatalité à la personne âgée, tant dans le domaine sanitaire que le médico-social.

Pôle Luberon Val Durance est composé de trois services de psychiatrie adulte :

- d'un service transversal interpôle sur le site de Montfavet comportant une unité d'hospitalisation au long cours, une unité d'hospitalisation de Gériopsychiatrie et d'une plateforme sanitaire Autisme.
- de deux services d'activités cliniques correspondant au territoire du Sud Vaucluse et Nord bouche du Rhône :
 - ⇒ un service d'hospitalisation temps plein sur le site de Montfavet.
 - ⇒ un service ambulatoire avec plusieurs sites (Sénas, Cavaillon, Isle sur la Sorgue et Apt)

Les services :

- L'assistant.e de service social interviendra sur deux services distincts :
 - ⇒ Sur les Pins B qui est une unité d'hospitalisation temps plein accueillant des personnes âgées de plus de 65 ans présentant des troubles psychiatriques. Capacités d'accueil => 15 places. (70%)
 - ⇒ Sur l'équipe mobile de consultation et de diagnostic Autisme, dont le projet est en cours de développement (30%)
- L'assistant.e de service social exercera au sein d'une équipe pluri disciplinaire sous l'autorité du chef de pôle et en lien avec la coordinatrice du service social.

DESCRIPTIF GENERAL DU POSTE

« Les assistants de service social ont pour mission de conseiller, d'orienter et de soutenir les personnes accueillies et leurs familles ainsi que les personnels de l'établissement dont ils relèvent. Ils aident les personnes accueillies et leurs familles dans leurs démarches et informent les services dont ils relèvent pour l'instruction d'une mesure d'action sociale. Ils apportent leur concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population ou d'y remédier. Ils assurent, dans l'intérêt de ces personnes, la coordination avec d'autres institutions ou services sociaux et médico-sociaux »

ACTIVITES PRINCIPALES

- Conduire un entretien d'aide
- Auditer l'état général d'une situation, d'un système, d'une organisation dans son domaine de compétence
- Identifier des situations d'urgence et définir des actions
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives
- Argumenter et convaincre avec un ou plusieurs interlocuteurs (interne et externe)
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents ou rapports relatifs à son domaine de compétence
- Utiliser les outils bureautiques/TIC
- Animer et développer un réseau professionnel
- Travailler en équipe pluridisciplinaire

ACTIVITES SPECIFIQUES

- Au sein d'une équipe pluridisciplinaire : prendre en charge des patients présentant des troubles psychiatriques chroniques et des troubles autistiques
- Accompagner les patients vers un projet de vie cohérent en lien étroit avec le projet de soins
- Travailler en étroite collaboration avec les professionnels des équipes pluridisciplinaires du pôle et avec les professionnels de l'établissement (coordination service social, bureau des entrées, services MJPM...)
- Travailler en étroite collaboration avec les différents partenaires : Les administrations publiques, les administrations privées et les collectivités territoriales pour les ouvertures de droits sociaux administratifs, économiques et juridiques, les organismes tutélaires (Magistrat, associations) dans la prise en charge des majeurs à protéger/ou protégés. Les structures d'hébergements notamment dans l'instruction des demandes d'entrées. La Plateforme Territoriale d'Appui sollicitée dans la gestion des situations complexes. Les Centres hospitaliers, cliniques, soins de suite et de réadaptations lorsqu'un patient est transféré vers une autre entité. Les associations d'aides à domicile pour la mise en place d'aides spécifiques. La PCO, la CAMSP et la communauté 360

QUALITES ET APTITUDES ATTENDUES

- Capacité d'adaptation
- Capacité d'écoute
- Diplomatie
- Capacité d'organisation/ Rigueur
- Dynamisme, esprit d'initiative et d'équipe
- Respect du secret professionnel et des règles de déontologie
- Esprit d'analyse et de synthèse

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste à 100%.
- Base horaire jour : 8h.
- Repos fixes.
- Organisation de travail au sein du pôle avec les ASS afin de maintenir une continuité de service lors des absences.

RISQUES PROFESSIONNELS

- Psychosociaux : charge mentale, stress, violence, agressivité.
- Liés aux activités : déplacement, travail sur écran.
- Risques routiers.

AVANTAGES

- Des offres loisirs, sport et culture pour tous les agents (CLOS, CGOS).
- Forfait mobilité durable jusqu'à 300€ par an pour l'implication sur les trajets domicile –travail (engins éligibles ou co-voiturage)
- Pour se former : Plan de formation adapté, abonnement Hospimédia.